

# Choix de matériel – de quoi faut-il tenir compte ?

par Ing Simone Consonni, Responsable del Servizio di tecnologia medica dell'EOC

Acheter du matériel pourrait sembler simple, mais faire le bon choix lors d'un achat n'est pas toujours si simple qu'on le croit. D'autant plus si l'on est confrontés avec la loi sur les marchés publiques, qui nous impose des procédures strictes où la marge de manœuvre pour celui qui achète est très limitée.

L'objectif évidemment est de bien choisir. Mais que ce que cela signifie concrètement? Faire le bon choix correspond-t-il à choisir le produit le plus performant?

Ou peut être le moins cher?

Ou le plus simples à utiliser?

Ou celui dont le fournisseur a le meilleur service après vente? Ou...?

Toutes ces questions sont fondées, mais il faut relativiser. Normalement le bon choix est trouver le produit qui mieux s'adapte à notre situation spécifique. Celui qui répond au mieux à nos besoins.

Donc, pour faire un bon choix il faut avant tout savoir ce que on veut, et souvent aussi ce qu'on ne veut pas.

Comment y arriver?

Bien décrire nos besoins est le premier pas. Il faudra définir en détails:

- Les normes de référence
- Les fonctionnalités demandées au produit que nous désirons
- Les performances requises (volume à traiter, temps de cycle, etc.)
- Dans quelles conditions le produit devra-il travailler
- Quand et comment va-t-il être mis en service
- Quelles prestations doivent être incluses dans l'offre
- etc.

En spécifiant tous ça nous aurons ciblé notre demande d'offre.

Si notre description est optimale, l'évaluation successive sera presque une formalité: contrôler si les offres correspondent au descriptif et choisir celle qui est moins cher. La pratique, spécialement lors de l'achat d'un équipement est malheureusement différent.

Souvent, en absence de standard, il est presque impossible de tous décrire dans les détails sans citer le nom d'un produit.

Dans ces cas la stratégie doit-être adaptée.

Il faudra prévoir des critères qui permettent de distinguer entre plusieurs produits, en identifiant des éléments qui constituent un avantage objectif. Ils devront être quantifiables de façon simple, à fin de pouvoir après, sans trop de discussion, justifier notre choix.

Il se peut aussi, que d'autres éléments, qui n'ont rien à voir directement avec le produit peuvent, dans des cas particuliers, constituer des avantages. Par exemples des délais de livraison, des temps d'intervention plus courts en cas de panne, ou un support après vente garanti en plusieurs langues, etc.

La définition des critères est donc le deuxième pas.

Le plus commun et simple des critères est le prix, car il est considéré lors de tous achats. Parler de prix est souvent limitant, il faudrait plutôt considérer les coûts. Bien évidemment, non seulement ceux pour l'achat de l'équipement, mais aussi tous les coûts de gestion qui seront engendré: entretien, formation, consommables, etc., idéalement en les évaluant pour la durée de vie

souhaitée pour l'équipement qu'on voudra acheter.

Seulement en tenant compte de cela, certains produits qu'au premier semblaient peu coûter, s'avèrent être bien plus cher que d'autre.

Quantifier vraiment tous les coûts engendrés n'est pas toujours si simple. Souvent certains coûts sont difficilement quantifiables, pour ne pas dire cachés, il est préférable, pour des raisons de transparence et de simplicité dans l'évaluation de ne pas le



Ingénieur en électrotechnique, j'ai travaillé dans l'industrie (électronique et traitement des métaux précieux) en qualité de chef de projet, respon-

sable du bureau technique et de la sécurité.

Pendant cette période j'ai aussi suivi une formation dans le domaine de la sécurité, en devenant Ingénieur de sécurité MSST.

Je suis rentré à l'EOC en 1999 dans l'aire technique de la direction générale. En 2000 j'ai repris la responsabilité du domaine biomédicale qui entretemps est devenu un service central.

Depuis 2003 je préside le Groupe de travail «Maintenance biomédical» de l'IHS.

comptabiliser dans une offre globale, mais de les traiter avec des critères séparés. Par exemple la production de déchets, ou les coûts dépendre du volume produit et du matériel à éliminer. Bien évidemment la pondération de ce nouveau critère devra jouer avec l'ensemble de l'évaluation.

Dans les critères on pourra aussi tenir compte des aspects de soutenabilité, tels que les consommations d'énergies, la production de déchets où polluants, le bilan énergétique lors de la production ou la certification du fabricant. Des solutions existent, il faudra comprendre s'ils sont applicables et si on sera en mesure, après, de les évaluer.

Le troisième pas, de notre démarche sera définir comment les produits offerts seront évalué, voir testé. L'expérience, en effet, montre qu'il est mieux de vérifier en détail tous les informations qu'un concurrent vous a fournis et si possible aussi de tester l'équipement à l'avance. En se faisant on prévient des mauvaises surprises et on évite des litiges.

Comme souvent lors d'une évaluation tous contrôler est impossible, il sera aussi sage de prévoir des conséquences lors du non respect des conditions prévues dans l'offre, voir des pénalités ou des clauses de rupture d'un contrat.

Comme une acquisition se conclut avec l'ordre, et le pouvoir de l'acheteur diminue considérablement après cela, il est important de tout définir à l'avance. Les conditions d'entretien, les prix pour les consommables, etc...

En concluant, il ne faudra pas oublier d'appliquer des procédures adaptées et proportionnées à l'entité et au degré de complexité du produit qu'on veut acheter.

L'aspect plus important et qui doit toujours être dans la tête de ceux qui s'occupent d'acheter est que l'équipement devra être employé par quelqu'un... S'il accepte et partage le choix, tout résultera mieux marcher. N'oubliez pas de les impliquer dans la démarche. ■

Sichere Instrumentenaufbereitung

## Reduktion der Prionproteine um mehr als 99,99 %\*



Mit OxivarioPlus® stellt Miele die noch intensivere Variante des bewährten Oxivario-Verfahrens für die sichere Aufbereitung von Reinigungs- und Desinfektionsgeräten bereit, dessen Wirksamkeit nach den Kriterien des Robert-Koch-Institutes bestätigt werden können. Es ist ein weiterer Meilenstein – wie 1994. Damals setzte Miele neue Massstäbe mit dem innovativen Verfahren VarioTD, welches heute das Standardprogramm für die professionelle Instrumentenaufbereitung ist.

\*In-vitro-Untersuchungen, Publikation in Vorbereitung

Miele Professional  
Limmatstrasse 4, 8957 Spreitenbach  
Tel. 056 417 27 51, Fax 056 417 24 69  
www.miele-professional.ch

**Miele**  
PROFESSIONAL